

## **Communiqué**

**Pour diffusion immédiate**

---

### **Le RGPAQ aux audiences sur le projet de loi 57**

## **Le gouvernement laisse-t-il tomber la lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale ?**

**Montréal, le vendredi 22 octobre 2004** – Le *Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec* (RGPAQ) rejette en bloc le projet de loi 57 sur l'aide sociale, le considérant contraire aux exigences de la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*. Ce projet de loi ne fait rien pour améliorer le sort des personnes dans le besoin et menace d'ériger l'arbitraire en une norme décisionnelle.

C'est le message que sont venues livrer les porte-parole du RGPAQ hier lors de leur audience devant la Commission des affaires sociales. « **En tant que mouvement qui voit à la défense des droits des personnes peu alphabétisées et en tant qu'acteur luttant pour l'amélioration de leurs conditions de vie, le RGPAQ ne peut endosser aucune loi, mesure ou programme qui viserait ou qui aurait pour conséquence l'appauvrissement des personnes peu alphabétisées,** a affirmé Lucie St-Germain, porte-parole du RGPAQ. **Nous demandons conséquemment le retrait du projet de loi 57 et nous jugeons essentielle la reprise des travaux en vue de l'élaboration d'un nouveau projet de loi en tenant compte des idées énoncées dans notre mémoire et en faisant appel à l'expertise d'une multiplicité d'acteurs préoccupés par la question** ».

Les groupes d'alphabétisation populaire se préoccupent notamment du sort qui attend leurs participants, dont une majorité sont des bénéficiaires de l'aide sociale. Ils rappellent que lutte à l'analphabétisme et lutte à la pauvreté sont indissociables et soulignent que le projet de loi 57 menace de faire reculer les deux causes. « **Lorsque toute l'énergie est consacrée à la survie, peu de temps demeure pour exercer l'ensemble de ses droits, dont le droit à l'éducation qui constitue un puissant moteur d'émancipation individuelle et sociale,** souligne madame St-Germain. **Dans l'état actuel des choses, être bénéficiaire de l'aide sociale représente un obstacle majeur au droit de s'alphabétiser et à l'ensemble des droits sociaux reconnus et le projet de loi 57 menace d'aggraver encore cette situation** ».

Le RGPAQ croit fermement que le gouvernement du Québec doit cesser de fuir ses responsabilités et plutôt poursuivre dans la voie tracée par la *Loi visant à lutter*

*contre la pauvreté et l'exclusion sociale* en définissant, en collaboration avec les individus et groupes concernés, un nouveau régime de sécurité du revenu qui couvre les besoins essentiels des personnes qui doivent y avoir recours. Pour ce faire, le Regroupement est d'avis que le gouvernement doit :

1. Retirer le projet de loi 57 ;
2. Amender la loi actuelle de l'aide sociale. Les groupes qui luttent contre la pauvreté ont déjà travaillé sur plusieurs idées, notamment l'indexation annuelle complète de toutes les prestations, l'instauration d'une prestation minimale couvrant les besoins essentiels et protégée de toute coupure ou saisie (barème plancher), la mise en place de mesures de soutien économique afin de permettre aux prestataires de s'alphabétiser sans contrainte, etc. Ces amendements s'ajouteraient à certains acquis qui sont inscrits dans la loi, incluant ceux qui concernent les personnes de 55 ans et plus ;
3. Tenir un débat public mettant à profit l'expertise des citoyens et citoyennes, y compris celle des personnes en situation de pauvreté, en vue d'imaginer et d'élaborer le régime de garantie du revenu qui devrait remplacer le régime actuel d'aide sociale

La situation actuelle nous préoccupe au plus haut point. L'augmentation de la pauvreté et l'insignifiance des moyens mis en œuvre pour la contrer, dont le projet de loi 57 est un exemple, ne feront qu'accentuer les problèmes sociaux dont celui qui est au cœur de nos interventions : l'analphabétisme. Il est grand temps que le gouvernement démontre que sa volonté de réduire la pauvreté au Québec est sincère et qu'il entend prendre les moyens appropriés pour y arriver, dans le respect des personnes et des pratiques démocratiques québécoises.

*Le Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec (RGPAQ) représentant 76 groupes à travers la province, est un organisme voué à la promotion et au développement des pratiques d'alphabétisation populaire et des groupes populaires d'alphabétisation ainsi qu'à la défense des droits des personnes peu alphabétisées. Tout comme le Collectif pour un Québec sans pauvreté, dont il est membre, le RGPAQ souhaite une société juste, égalitaire et démocratique.*

-30-

**Source :** Jean-François Venne, attaché de presse  
(514) 837-2480, (514) 523-7762  
jf\_venne@videotron.ca